

**DECLARATION DE FABRICATION « HUILE D'OLIVE DU LANGUEDOC » ET/OU« LUCQUES DU LANGUEDOC »
(Moulins et confiseries)
Campagne 2021/2022**

Coordonnées de l'ODG :
Syndicat de Défense de la Lucques et de l'Huile
d'olive du Languedoc
Domaine d'Astiès 34490 THEZAN LES BEZIERS
@ : aoc.olivehuilelanguedoc@gmail.com

Transmission obligatoire à l'Organisme de Défense et de Gestion (ODG)
avant le 31 MARS de chaque année suivant la récolte.

Nom et prénom ou Raison sociale de l'opérateur :

	QUANTITE D'OLIVES DESTINEES A LA FABRICATION DE L'HUILE D'OLIVE DU LANGUEDOC (kg)	QUANTITE D'HUILE D'OLIVE OBTENUE (kg)	QUANTITE D'OLIVES DESTINEES A LA FABRICATION DE LA LUCQUES DU LANGUEDOC (kg)
PROPRIETE DU MOULIN OU DE LA CONFISERIE (En cas d'achat d'olives fournir le détail des apports)			
PRESTATION DE SERVICE (détail des prestations à compléter ci-dessous)			

LISTE DES PRESTATIONS DE SERVICE REALISEES EN APPELLATION D'ORIGINE

NOM ET PRENOM ou RAISON SOCIALE DE L'OPERATEUR POUR LEQUEL LA PRESTATION EST REALISEE	QUANTITE D'OLIVES DESTINEES A LA FABRICATION DE L'HUILE D'OLIVE DU LANGUEDOC (kg)	QUANTITE D'HUILE D'OLIVE OBTENUE (kg)	QUANTITE D'OLIVES DESTINEES A LA FABRICATION DE LUCQUES DU LANGUEDOC (kg)

Déclaration établie le :

Signature de l'opérateur :

(Cadre réservé à l'ODG) Reçue le :